



CONSENTEMENT VISANT LES MÉDICAMENTS

L'information figurant sur le présent formulaire peut être utilisée par les représentantes des Guides du Canada ou le personnel médical afin de fournir ou d'autoriser que soient fournis à la participante l'attention ou les soins médicaux appropriés, au besoin.

Le Consentement visant les médicaments est utilisé uniquement pour les activités ou camps de niveau Rouge **se déroulant dans un lieu éloigné de plus de quatre heures d'une assistance médicale d'urgence**. Le formulaire Consentement visant les médicaments peut aussi être utilisé pour les voyages à l'étranger (de 72 heures ou plus) ou les événements en grand groupe (p. ex. : camp provincial, national ou international).

Information destinée aux responsables :

Vous ne devez offrir aucun médicament à une participante à moins que ce ne soit absolument nécessaire pour poursuivre l'activité. Fournissez aux parents (tuteurs) la liste des médicaments contenus dans la trousse de premiers soins en vous servant du tableau figurant au verso. Vous devez indiquer la marque des médicaments que vous apportez. Les parents (tuteurs) doivent apposer leurs initiales en regard de chaque médicament pour indiquer qu'il peut être administré à leur fille (pupille). Vous devez apporter cette information avec la trousse de premiers soins et la consulter avant d'administrer un médicament. Le Consentement visant les médicaments doit être renouvelé avant chaque activité ou camp exigeant le formulaire. Consultez votre pharmacien pour obtenir des instructions sur les médicaments et la sélection d'une marque.

Information destinée aux parents (tuteurs) :

Les responsables ne sont autorisées à administrer aucun médicament sans votre permission. En cas d'urgence, tous les efforts seront faits pour communiquer avec vous. Toutefois, en raison de la nature de l'activité, il se peut que le groupe n'ait pas accès à un téléphone ou à un cellulaire. Veuillez remplir ce formulaire pour nous autoriser à administrer un médicament à votre fille (pupille) dans le cas où nous serions incapables de vous joindre et que votre fille (ou pupille) ne pourrait poursuivre l'activité sans être médicamentée. Si votre fille (pupille) est sujette à des réactions anaphylactiques, il est fortement recommandé qu'elle ait avec elle deux Epi-pens et que vous discutiez avec la responsable des premiers soins de la capacité du groupe de gérer en toute sécurité son bien-être et sa santé dans l'environnement où elle voyagera.

Nom de la participante : _____

À titre de parent (tuteur) de _____, je, sous-signé(e), _____
(nom de la participante) (nom du parent (tuteur))
autorise par la présente la responsable des premiers soins dont le nom figure ci-dessous à administrer à ma fille (pupille) les médicaments indiqués au verso.

Nom de la responsable des premiers soins : _____ Signature du parent (tuteur) : _____ Lien : _____ Date : _____

Renouvellement :

Ce formulaire est valide pour un an. Il doit être renouvelé avant toutes les activités. S'il n'y a aucun changement, le parent (tuteur) renouvelle le formulaire en signant ci-dessous. S'il y a des changements, il faut remplir et soumettre un nouveau formulaire H.7.

Nom de la responsable des premiers soins : _____ Signature du parent (tuteur) : _____ Lien : _____ Date : _____



Nom de la participante : _____

Médicaments

Note : Seuls les marques de médicament figurant sur le présent formulaire peuvent être utilisées. Suivez la posologie indiquée sur l'emballage.

Médicament	Marque incluse dans la trousse de premiers soins (la marque doit être indiquée)	Utilisation	Le parent (tuteur) doit apposer ses <u>initiales</u> vis-à-vis des médicaments pouvant être administrés à sa fille (pupille).
Onguent antibiotique topique (p. ex. : Polysporin)		Pour traiter les éraflures et les infections mineures	
Gel d'aloès ordinaire		Pour calmer l'irritation cutanée	
Crème d'hydrocortisone à 0,5 %		Pour calmer l'irritation cutanée, la démangeaison et l'enflure, si nécessaire	
Carbonate de calcium (p. ex. : TUMS)		Antiacide contre les maux ou brûlures d'estomac et l'indigestion	
Loperamide (p. ex. : Immodium)		Antidiarrhéique	
Dimenhydrinate (p. ex. : Gravol)		Antinauséux contre le mal des transports et la nausée	
Diphenhydramine (p. ex. : Benadryl)		Antihistaminique contre les réactions allergiques comme l'urticaire, la rougeur et l'enflure	
Pseudoephedrine (p. ex. : Sudafed)		Décongestionnant contre la congestion due au rhume ou à la grippe	
Pastilles contre la toux		Pour soulager la toux et le mal de gorge, au besoin	
Acétaminophène (p. ex. : Tylenol ou Paracetamol)		Analgésique pour soulager la douleur et la fièvre	
Ibuprofène (p. ex. : Advil – Inapproprié pour certaines personnes asthmatiques)		Anti-inflammatoire pour soulager la douleur et l'enflure.	

Nous protégeons et respectons la confidentialité de vos renseignements personnels. Ces renseignements ne sont utilisés qu'aux fins énoncées sur le formulaires ou visées par celui-ci. Pour plus d'information, consultez notre énoncé sur la confidentialité à www.girlguides.ca ou communiquez avec votre bureau provincial ou territorial, ou le Bureau national pour obtenir un exemplaire de l'énoncé.